



LA LETTRE

JANVIER 2019

EDITO

« J'ai le plaisir de vous adresser la 6^{ème} Lettre de PLANTONS POUR L'AVENIR, au terme d'une année 2018 spécialement active pour notre fonds de dotation, qui poursuit de façon très dynamique son développement : **déjà plus de 2,5 millions d'euros de mécénat pour planter des arbres et participer, entre autres, à l'atténuation du changement climatique !**

70 entreprises mécènes ; 1,15 millions d'arbres plantés ; 159 projets soutenus partout en France...

Dans cette nouvelle lettre, vous pourrez découvrir :

- le témoignage d'un des propriétaires forestiers ayant bénéficié de l'aide du fonds, qui illustre bien les besoins du terrain et les réponses concrètes et vertueuses apportées par notre initiative.

- un retour sur les temps forts du second semestre 2018, et en particulier sur notre événement de présentation du fonds, à l'Académie d'Agriculture. Le lieu emblématique et les interventions passionnantes de nos invités, ne peuvent que nous – et vous – encourager à poursuivre notre mobilisation !

Quand des scientifiques reconnus nous disent qu'une véritable écologie n'est possible qu'avec l'émergence d'une dynamique nouvelle dans la gestion de nos forêts et qu'il est urgent de reboiser pour qu'elles participent pleinement à l'atténuation du changement climatique et à l'avenir d'une filière stratégique ...

Quand les spécialistes du mécénat en France nous dévoilent les vertus du mécénat pour participer aux grands enjeux sociétaux à venir et son formidable potentiel de développement, en particulier sur les thèmes environnementaux...

Comment ne pas être fiers de notre initiative et vous remercier à nouveau d'être à nos côtés ?

Je vous invite à découvrir toutes nos actualités au fil de cette lettre, et à la relayer autant que possible, afin de susciter de nouveaux engagements.

Je vous souhaite une excellente année 2019, au cours de laquelle...

Plantons ensemble, Plantons en France, Plantons pour l'avenir ! »

Henri de Cerval,
Président



ZOOM

► **Comité des mécènes, le 25 octobre, accueilli par GT Location à Bordeaux**

Chaque année, ce Comité est une occasion particulière pour favoriser les échanges entre les mécènes et le Fonds, et pour « accueillir » les nouveaux mécènes de l'année.

Nous nous retrouvons ainsi pour faire un point sur l'activité du fonds, ses actions phares, ses perspectives de développement, et nous échangeons autour de vos questions, vos remarques, vos suggestions.

Ce sont des moments privilégiés et essentiels, pour nous permettre de construire, ensemble, l'avenir de Plantons !

Merci à GT Location pour son accueil chaleureux, merci à tous les mécènes présents pour leurs idées et conseils, merci à M. Mano, propriétaire bénéficiaire de l'aide du fonds, pour son témoignage positif et vertueux ! (à retrouver en page 3)

► **Salon All4Pack, le 28 novembre, avec le groupe Archimbaud**

A l'occasion de cet événement, nous avons accueilli, sur le stand Archimbaud, une dizaine d'entreprises venues découvrir l'engagement du groupe pour la gestion durable des forêts, en particulier autour des cercles vertueux de Plantons pour l'avenir.

Au programme : présentation du Fonds par Tancrede Neveu, témoignage de Jean-Pascal Archimbaud, questions et échanges de cartes de visite pour poursuivre les discussions et peut être concrétiser de nouveaux partenariats !



ON EN PARLE : Soirée de présentation annuelle, à l'Académie d'Agriculture



► CONFÉRENCE DE M. FRANÇOIS DEBIESSE, PRÉSIDENT D'ADMICAL

Une occasion de promouvoir **les valeurs et vertus du mécénat** et de les mettre ainsi en perspective de l'engagement des mécènes de Plantons pour l'avenir.

Après avoir rappelé la définition du mécénat : « le soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités d'intérêt général », **François DEBIESSE a invité les entreprises à assumer pleinement leur rôle sociétal.** Il estime en effet que le modèle libéral actuel ne pourra perdurer que si nous parvenons à un meilleur partage de la richesse. Par conséquent, le besoin de mécénat est plus important que jamais.

Il explique que dans les entreprises, les collaborateurs sont de plus en plus en attente de sens, avec un intérêt plus marqué pour le mécénat et les grandes causes d'intérêt général. Les entreprises engagées dans le mécénat sont ainsi globalement mieux insérées dans la société. Le mécénat s'y inscrit souvent dans une politique de développement durable ou politique RSE, davantage formalisée et valorisée que dans les entreprises non mécènes. **Le mécénat permet par ailleurs de créer du lien entre l'entreprise et son écosystème territorial.**

François Debiesse rappelle en parallèle que les fonds de dotations, lancés en 2008, ont facilité le développement du mécénat en France, car il s'agit d'un véhicule juridique efficace, simple, professionnel et flexible.

Il précise qu'en 2017, seulement 9 % des entreprises françaises étaient mécènes, pour un volume de dons estimé à environ 3,5 milliards d'euros - dont 7 % uniquement dédié à des projets en faveur de l'environnement et de la biodiversité.

> Le potentiel de progression et les perspectives sont donc très encourageants !

En conclusion, M. Debiesse rappelle aux mécènes de Plantons pour l'avenir, combien ils peuvent être fiers de leur engagement, et combien il est de leur responsabilité d'essaimer, parmi leurs collaborateurs, leurs partenaires, fournisseurs ou clients, pour promouvoir d'autant plus fort cette belle initiative d'intérêt général, qui participe pleinement à l'atténuation du réchauffement climatique.



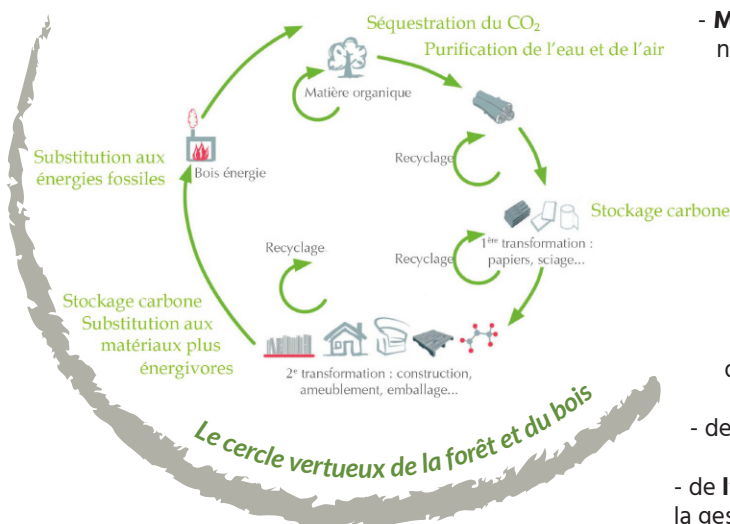
► CONFÉRENCE DE M. JEAN-FRANÇOIS DHÔTE, DIRECTEUR DE RECHERCHES À L'INRA



Jean-François DHÔTE a présenté les résultats d'une étude, commandée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, réalisée par un groupe d'une vingtaine d'experts de l'INRA, de l'IGN, du FCBA, et d'AgroParisTech, visant à évaluer, à l'horizon 2050, **l'effet de divers scénarios sur le potentiel d'atténuation des émissions de CO₂ par les forêts et la filière forêt-bois.**

Dans un premier temps, il a été estimé que la forêt et la filière bois permettaient le stockage ou la substitution de 130 Mt CO₂ eq/an, ce qui représente 27 % du volume total de gaz à effet de serre émis en France. Dans ce bilan carbone, les « 3S » de la filière ont été étudiés : Séquestration dans les écosystèmes forestiers (arbres, bois morts et sols), Stockage dans les produits bois et Substitution matériau et énergie. Ces deux derniers ayant retenus une attention particulière, car ils présentent de nombreux avantages, dont le fait que les émissions de CO₂ évitées s'accumulent indéfiniment dans les matériaux et sont non-réversibles – contrairement au stockage en forêt, dont le caractère réversible est en lien avec la vulnérabilité des écosystèmes.

Dans un deuxième temps, l'analyse de 3 scénarios de gestion a permis de définir les **principales conditions d'un positionnement de la filière forêt-bois comme acteur majeur des politiques climatiques et économiques (décarbonation) :**



- **MOBILISER plus de bois** pour contenir l'accumulation de biomasse, diminuer la vulnérabilité des forêts aux différents aléas, éviter les relargages de CO₂ et accroître l'utilité des surfaces forestières pour répondre aux grands enjeux sociaux, environnementaux et économiques du 21^{ème} siècle ;
- **REBOISER au moins 50 000 ha/an pendant 10 ans**, pour créer une ressource abondante, adaptée aux marchés émergents, et flexible ;
- **GÉRER durablement les forêts**, en diminuant les risques, en raccourcissant les révolutions et en augmentant la productivité par hectare et par an.

Il s'agit ainsi d'optimiser fortement la gestion forestière et la dynamique de filière, notamment au travers :

- de **l'innovation** sur les usages du bois, de ses fibres et de ses molécules ;
- de **l'éducation** de la société, des médias et des décideurs économiques sur la gestion durable des forêts ;

- de **l'adaptation de la forêt** pour préparer les ressources forestières du futur : la plantation de nouvelles espèces ou variétés, est incontournable pour renouveler la forêt dans un cadre d'évolution rapide du contexte climatique et économique.

Ces études confortent ainsi l'initiative et les objectifs du Fonds de dotation. Le stockage du carbone dans nos forêts est un levier important mais insuffisant. Il est aussi nécessaire de réduire l'exposition aux risques et de développer la bioéconomie.

Alors mobilisons le bois de nos forêts et Plantons pour l'avenir !

AUTRES INTERVENANTS DE LA SOIRÉE



Accueil par Patrick Ollivier, Trésorier Perpétuel, Académie d'Agriculture



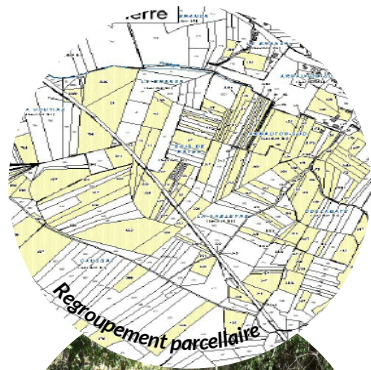
Présentation du Fonds par Henri de Cerval, Président, Cécile Goube et Tancrède Neveu



Témoignage de Yves Degouve, Directeur Europe de l'Ouest, La Palette Rouge



Témoignage de Alexandre Portier, Directeur Général, Euro Energies, Groupe Poujoulat

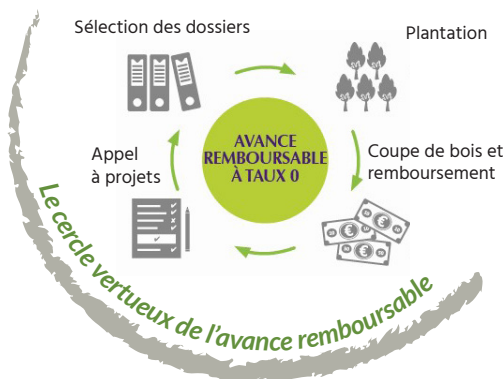


► **Témoignage de Monsieur MANO, bénéficiaire de l'aide du Fonds pour son projet de reboisement**

“ Ma propriété est issue d'un parcellaire agricole familial, d'une soixantaine d'hectares dispersés sur la commune de Mios en Gironde. Mon père n'étant pas agriculteur, il avait commencé dans les années 60 un premier travail de regroupement parcellaire et de boisement. J'ai poursuivi cet effort pendant plus de 30 ans, en échangeant ou en achetant parfois des parcelles voisines et en les boisant... Désormais, la propriété est mieux structurée et fait une centaine d'hectares. Elle est dotée d'un document de gestion durable qui fixe les objectifs de gestion, notamment les coupes et travaux sylvicoles.

Constituée essentiellement de peuplements jeunes, la propriété ne procure pas encore de revenus suffisants pour poursuivre les efforts de reboisement. Aussi, j'ai sollicité une avance remboursable à Plantons pour l'avenir, pour m'aider à financer le boisement d'une dizaine d'hectares de friche.

Conscient de ma responsabilité, je souhaite témoigner de ma gratitude devant les membres du Fonds. Je suis **fier d'être sylviculteur, déterminé à assurer la réussite et la croissance de mes plantations.** Je me sens **pleinement acteur du cercle vertueux de Plantons pour l'avenir, acteur de futures opportunités de reboiser, grâce à mes remboursements qui seront disponibles pour de nouveaux projets.** ”



L'aide accordée au propriétaire forestier est une avance remboursable...

...réutilisée, au fil des remboursements, pour accompagner d'autres projets de (re)boisement.

ACTUS : RÉSULTATS DU 9^{ème} APPEL À PROJETS NATIONAL

Le Conseil d'Administration, réuni le 9 novembre, a validé 20 nouveaux dossiers de reboisement. Ce qui porte à **159 le nombre de projets de reboisement** soutenus, représentant près de **950 hectares de boisements ou reboisements partout en France** et plus de **1 150 000 arbres plantés !**

Alors qu'une dizaine de demandes supplémentaires sont déjà en cours de dépôt sur la plateforme dédiée, un **10^{ème} appel à projets national** est ouvert jusqu'au 29 mars 2019.

AGENDA : LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !


► Les salons et colloques à venir...

- Salon Bois énergie, Rennes, 30 et 31 janvier 

- Colloque du SER, Paris, 6 et 7 février 

- Salon Be Positive, Lyon, du 13 au 15 février 

- Colloque à Paris, 19 mars,
« La plantation forestière : avancées récentes de la R&D »

- Forum Bois-Construction, Epinal et Nancy, 3 au 5 avril 

Plantons pour l'avenir serait ravi d'être présent à vos côtés lors de ces salons ou de tout autre évènement permettant de mettre en valeur votre engagement et de donner envie à d'autres entreprises de nous rejoindre.

N'hésitez pas à nous solliciter !

► 18-24 Mars 2019

Plantons pour l'avenir est partenaire de la Journée Internationale des Forêts, et vous donnera rendez-vous sur de nombreux évènements en France cette année !

Nos grands mécènes Archimbaud et Thebault, ainsi que plusieurs coopératives, participeront aux divers évènements, notamment à travers le programme :

« La forêt s'invite à l'école ».

Suivez-nous sur les réseaux sociaux afin de ne manquer aucun évènement !



21 mars
Journée internationale des forêts

Charte graphique & réseaux sociaux

Pour vous offrir une communication encore plus claire et dynamique...

- notre charte graphique s'étend ;

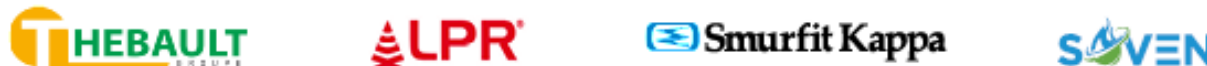
- nous améliorons notre présence sur les réseaux sociaux, n'hésitez pas à nous aider en nous suivant et en partageant nos posts !

ILS NOUS SOUTIENNENT en 2017-2018*

Grands parrains



Parrains



Partenaires



PIVETEAUBOIS FARGESBOIS

Bienfaiteurs



KOMATSU

Amis



* Dons 2018 ou à défaut, mentionnés sur 2017-2018

Et une centaine de dons de particuliers

Un grand merci à tous nos mécènes !

Et rendez-vous en 2019 pour continuer nos projets de reboisement...

* Don moyen sur 2017-2018 ou don 2018 pour les nouveaux mécènes

